

Montréal, le 4 mai 2018

Par dépôt électronique (SDÉ)

Me Vincent Locas
Conseiller juridique
Réglementation et réclamations
Énergir s.e.c.

**Objet : Demande concernant les stratégies de conformité et les modifications
comptables réglementaires et tarifaires relatives au SPEDE
Dossier de la Régie : R-4028-2017**

Cher confrère,

Veillez noter qu'en raison de son départ à la retraite dans les prochains mois, Monsieur Laurent Pilotto sera empêché d'agir dans le présent dossier.

Ainsi, la nouvelle formation désignée dans ce dossier sera désormais composée comme suit : M^e Lise Duquette agira à titre de présidente et M^e Nicolas Roy sera désigné par la présidente de la Régie afin de se joindre à M^{es} Duquette et Turgeon à titre de membre de cette formation.

Dans ce contexte, à moins de recevoir, **d'ici 12 h le 11 mai 2018** des commentaires de votre part quant à cette nouvelle formation de régisseurs, la Régie prendra acte de votre consentement à ce changement.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml